



Florian Civet

[fcivet@etud.u-pem.fr](mailto:fcivet@etud.u-pem.fr)

[florancivet974@gmail.com](mailto:florancivet974@gmail.com)



## Présentation de projet :

### « Paris Jazz Estival »

Présenté par l'association *Paris Jazz Club*

#### **I) Présentation du projet :**

##### **1) Description de l'association :**

Paris Jazz Club est une association loi 1901 à but non-lucratif dont l'objectif est de promouvoir et de démocratiser la musique jazz sous toutes ses formes.

Cela, elle le fait à travers diverses actions culturelles, et en s'appuyant sur un large réseau d'artistes, de lieux et de festivals de la musique jazz.

Le travail de cette association recherche aussi le développement du territoire : Paris Jazz Club veille à faire valoir Paris comme la seconde capitale mondiale du jazz après New-York, et par conséquent sa région francilienne et tout le territoire français.

Il s'agit alors d'une association spécialisée dans la programmation et la mise en place de concerts et de festivals au sein du territoire parisien (festival *Jazz sur Seine*) mais aussi à l'étranger (*French Quarter* à New York et Montréal), avec près de quinze ans d'expérience dans ce domaine.

##### **2) Le projet d'un concert en plein-air :**

Paris Jazz Club travaille toute l'année sur un agenda rempli de concerts et de festivals valorisant des musiciens jazz venus de divers horizons.



Avec ce projet de concert en plein-air au sein de Paris, nous souhaitons mettre en place un événement différent de ceux que l'association a l'habitude de proposer : il s'agirait d'un concert visible et accessible à tous, gratuitement, permettant à chaque passant de profiter du spectacle. Ce concert se déroulerait au cours de la mi-juin, au milieu de l'été, encourageant ainsi les spectateurs à se rendre à cette représentation en plein-air.

Le concert durerait trois heures, le temps de laisser quatre groupes de musiciens de se représenter pendant 45 minutes. Ces musiciens seraient des professionnels dont l'activité se concentre à Paris.

### **3) L'objectif du projet :**

Ce concert répondrait à deux objectifs majeurs :

- Atteindre un public très élargi, de tout âges et de toutes origines, car organisé en plein-air, à la vue de tous et gratuitement.
- Renforcer la visibilité de musiciens locaux en permettant des artistes parisiens de se représenter.

En somme, ce projet vise à remplir un objectif de démocratisation de la musique jazz ainsi qu'un objectif de développement territorial en valorisant les artistes locaux et la musique jazz parisienne.

Ce projet est très proche des festivals *Jazz sur Seine*, qui présentent aussi plusieurs artistes parisiens au cours du mois d'octobre chaque année. Ici, l'objectif est semblable sur cet aspect, mais cherche à toucher un public qui ne se rendrait pas nécessairement dans un festival de jazz de lui-même. En l'occurrence, dans le cas de ce projet, l'objectif est de faire en sorte que la musique jazz et ses artistes parisiens se présentent d'eux-mêmes au public, plutôt que l'inverse.

Il s'agit aussi d'un projet beaucoup moins ambitieux, car plus court en termes de temps, et mobilisant bien moins de moyens humains et financiers.

## **II) Détails d'organisation du concert :**

### **1) Quand ?**

Le samedi 13 juin 2020 de 15h à 18h.

### **2) Où ?**



*Le jardin Villemin et son kiosque*

Le concert se déroulerait sur le jardin Villemin. Etant un lieu public d'une superficie de 19 690m<sup>2</sup> et très fréquenté durant les beaux jours, le jardin serait l'emplacement idéal pour ce concert. Les spectateurs pourraient donc librement se rendre sur place et s'installer sur la pelouse, tout en appréciant la vue qu'offre le canal Saint-Martin. Qui plus est, le jardin possède un kiosque idéal pour mettre en scène cet événement.

L'usage de cet espace public a fait l'objet d'une demande à la Ville de Paris, qui a récemment été acceptée.



### **3) Comment ?**

Le concert durerait trois heures, avec quatre représentations de groupes d'artistes différents, qui dureraient chacune 45 minutes.

### **III) Les artistes :**



*Ellen Birath and the Shadow Cats*

Ce groupe de jazz et de soul est un habitué du Caveau de la Huchette. Jeune suédoise auteure et chanteuse à la voix caractéristique, Ellen Birath réunit cette clique hétéroclite en 2013. On y trouve les influences de chacun et leur goût commun pour les musiques à danser : rythm'n'blues soul swing ska new-orleans....





*David Adom*

Un jazz joyeux et attirant, qui plaît aux amateurs du genre, comme à tous ceux qui découvrent ce style de musique !

Aussi bien en version « swing à la française » avec guitares manouches ou « jazz-band américain » avec piano acoustique, batterie et cuivres, c'est l'énergie et la virtuosité de ce chanteur qui nous font vibrer.



*Sweet Dog*

Le trio Sweet Dog, formé en 2015 est composé de trois musiciens très actifs sur la scène Jazz et musiques improvisées française : Julien Soro (saxophone et clavier) Paul Jarret (guitare) et Ariel Tessier (batterie). Pensé au début comme un simple laboratoire d'improvisation et de recherches sonores, il s'en dégage progressivement un son unique et une musique plus affirmée en tant que « composition instantanée » en empruntant au free jazz, au rock, à la pop, à l'improvisation libre et depuis peu à la musique électronique.



*Jérôme Brajtman*

Premier prix de guitare classique et musique de chambre au CRR d'Aubervilliers (93), Jérôme Brajtman s'intéresse ensuite et étudie de nombreux styles musicaux, créant ses propres projets au gré de ses rencontres. Il côtoie les musiques écrites et improvisées, classique, brésilienne, jazz, jazz manouche, balkaniques, indienne, africaine, variété internationale...et se produit en France et à l'étranger, en concert ou pour des soirées privées.

#### **IV) Communication du projet :**

Paris Jazz Club ferait connaître son projet par des moyens divers visant à toucher le plusde monde possible.

Deux principaux moyens seraient mis en place :

- L'association possède son propre site web ainsi que son propre agenda qu'elle produit au format papier. Afficher ce projet dans l'agenda de l'association permettra en premier lieu de diffuser l'information. De même, l'information passerait aussi par les réseaux sociaux utilisés par Paris Jazz Club.

- Des affiches et des flyers seraient produits puis diffusés dans les points où des personnes susceptibles d'être intéressées par le projet pourraient en prendre connaissance.

Enfin, le principe selon lequel ce concert se ferait en plein-air, au sein de Paris dans un lieu très fréquenté en été ferait en sorte que des passants ou des



visiteurs du jardin Villemin prennent conscience du concert sur le moment, et décident d'y participer.

#### **V) Evaluation du projet :**

Ce projet permettra de remplir les objectifs de notre association, à savoir la démocratisation et la promotion de la musique jazz, en ayant visé un public qui ne rend pas nécessairement dans des concerts ou des festivals de jazz.

L'événement aura permis à des artistes locaux de se représenter auprès d'un grand public, et ainsi d'augmenter leur visibilité. En ce sens, le concert participe au développement culturel de la ville de Paris en donnant cette opportunité à ces artistes parisiens.

De par cette représentation en plein-air, gratuite et au sein d'un lieu grandement fréquenté, la population aura eu accès à un événement culturel local, et aura été témoin de l'activité culturelle que propose la ville de Paris à ses habitants.





## VI) Budget prévisionnel :

<b>Charges directes</b>	
<b>Artistes</b>	5370
<b>Intermittents (scène)</b>	2447
<b>Location de matériel (total)</b>	209€
Enceintes (L-ACOUSTICS115XT HIQ) X2	108€
Console analogique (SOUNDCRAFT EFX 8)	36€
Micro (M88BEYER DYNAMIC) + Pied de micro	23€
Distribution électrique (Armoire 32A vers 3 P17 MONO 32A)	42€
Equaliseur 2 x 31 Bandes	29€
<b>Assurance</b>	80€
<b>Total</b>	<b>8106€</b>

<b>Subventions d'exploitation</b>	
Ville de Paris	1621€
Région Ile-de-France	2027€
Ministère de la Culture	2432€
FCM	1216€
Spedidam	811€
<b>Total</b>	<b>8106€</b>



Le budget prévu pour la location de matériel pour le concert a été réduit à son strict minimum : la sonorisation et la distribution électrique. En effet, étant de jour et en plein-air, le concert ne nécessiterait pas de matériel pour la lumière ; et étant prévu de se dérouler au sein du kiosque du jardin Villemin, il n'y aurait pas besoin de mettre en place des structures. De plus, les artistes sont libres d'amener leur propre matériel afin de compléter celui qui est prévu.

Le budget est prévu très majoritairement pour la rémunération des artistes et des techniciens. Leur rémunération se ferait en tant qu'intermittents du spectacle, avec des cachets, et le budget présent ci-dessus prévoit déjà le coût toutes taxes comprises.